

DREAL Normandie  
Pôle Evaluation Environnementale  
10 boulevard du Général Vanier  
CS 60040  
14006 CAEN CEDEX

**PÔLE ENVIRONNEMENT ET INGENIERIE**  
**Direction eau, assainissement et infrastructures**  
Dossier suivi par : Pierre SANCHEZ  
02.14.29.00.20  
Nos Réf. : PS/CV – 2020 n°

À Saint-Lô, le 12 mars 2020

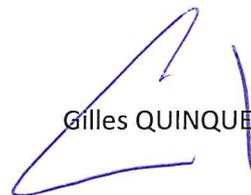
**Objet** : Fiche d'examen au cas par cas

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir examiner la fiche d'examen au cas par cas jointe et ses cartes annexes, afin de savoir si le projet de modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de la commune de Thèreval (commune déléguée de Hébécrevon) est soumis à évaluation environnementale (zones visées par l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, selon l'article R.122-17-II alinéa 4 du Code de l'environnement).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le président de Saint-Lô Agglo,



Gilles QUINQUENEL